

Selon une récente étude de l'Ifas, le sur-stress provoquerait surtout des pathologies mentales. Que la médecine du travail peine à appréhender.

## Stress : un danger plus psychique que physique

Quels risques un niveau de stress excessif fait-il courir à un salarié ? Si le thème s'est imposé dans toutes les réflexions sur les conditions de travail, ses conséquences sur la santé, très variables selon les individus, restent difficiles à cerner. Pionnier en matière de dépistage, l'Institut français d'action sur le stress (Ifas) a déjà mis en place un test dans de grandes entreprises françaises. Pratiqué lors de la visite médicale annuelle, il permet d'identifier les salariés dont le niveau de stress entraîne un risque accru d'anxiété ou de dépression (voir *Enjeux* n° 207, novembre 2004).

Mais l'Ifas a cherché à pousser plus loin l'analyse en se penchant sur les risques physiques. Résultat : une étude inédite des liens

entre stress et troubles physiologiques. L'Ifas s'est appuyé sur des analyses effectuées sur plus de 13 800 cadres brésiliens de 1997 à 2004, soumis, en même temps que le test sur le stress, à un bilan médical. Certains résultats étaient prévisibles : les cadres « sur-stressés » fument un peu plus que la moyenne (19%, contre 18%) et sont plus sédentaires (64%, contre 61%), mais sans que l'on puisse déterminer si la tabagie et l'absence de pratique sportive sont la cause ou la conséquence du stress.

A l'inverse, d'autres conclusions de l'étude bousculent certaines idées reçues. Ainsi, aucun lien n'a pu être mis en évidence entre stress et hypertension. « Pour les salariés souffrant de stress excessif, le danger est moins l'infarctus que la dépression ou l'anxiété, explique Matthieu Poirot, chercheur et consultant à l'Ifas. Les risques sont donc moins d'ordre physique que psychique. » Si elle devait être confirmée, cette découverte bousculerait le système français de prévention. En matière de formation comme de pratique, la médecine du travail reste en effet très orientée vers les risques physiques ce qui, face au stress, se révèle inadapté. De quoi nourrir les réflexions du gouvernement qui entend développer la recherche sur la santé au travail. L. S.



### LA RÉFÉRENCE

## L'Institut Gustave-Roussy soigne aussi les carrières

Déjà essentielle dans les entreprises classiques, la motivation des salariés devient primordiale dans les établissements de lutte contre le cancer. Plutôt que de se reposer sur le seul dévouement de son personnel, l'Institut Gustave-Roussy a souhaité développer les perspectives de carrière, en se lançant dans une démarche de validation des acquis profes-

sionnels (VAP). La démarche a été initiée en 2002, suite à l'accord signé sur ce thème entre la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer et les organisations syndicales : 36 référentiels de compétences ont été élaborés, destinés à mesurer, à partir d'une certaine durée dans l'emploi, les compétences acquises au-delà de la formation initiale.

Les progrès sont validés par une commission locale de VAP, composée de managers, de membres des ressources humaines et de représentants des emplois concernés. Rompant avec des promotions fondées essentiellement sur l'ancienneté, 635 salariés sur 2 500 ont ainsi obtenu une validation de leurs compétences, suivie d'une évolution salariale. L. S.

### SIGNAUX



**Le travail illégal mieux contrôlé.** La lutte contre le travail illégal, dont le coût annuel est évalué à 55 milliards d'euros, se renforce : le ministère de l'Emploi a effectué 71 840 contrôles en 2004, dont 40% ont donné lieu à des procès-verbaux. Fraude la plus courante : le travail non déclaré (71% des infractions), qui devance l'emploi d'étrangers en situation irrégulière, la fraude aux Assedic et le travail mal déclaré.

### Que font les jeunes ?

Les branches d'activité ne sont pas toutes aussi vulnérables au choc démographique. Alors que les jeunes présents depuis moins de dix ans sur le marché du travail représentent en moyenne 23% de la population active de l'industrie et du tertiaire, ils fournissent jusqu'à 50% des effectifs dans les télécommunications privées, le conseil et l'assistance informatiques. De sérieux problèmes de relève, par contre, sont à attendre dans l'énergie, la construction navale ou l'habillement-textile : les « jeunes actifs », selon le ministère, y représentent moins d'un emploi sur cinq.